

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$3.
do do quatre mois. 1.00
do do un mois..... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 13 Mars 1884
COURRIER

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille est en ce moment à Ottawa.

Dans le comté des Deux-Montagnes M. Beauchamp est encore seul sur les rangs. A Chateauguay, M. Quine sera le candidat conservateur contre M. Robitaille, libéral. A Trois-Rivières il y a toujours trois candidats sur les rangs.

Son Excellence le gouverneur-général a déclaré, hier, à un représentant du Free Press, que la nouvelle que des lettres de menaces avaient été envoyées à Rideau Hall et que les gardes avaient été doublées, n'était aucunement fondée.

M. Irvine, agent du gouvernement Américain, à Port Huron, a été examiné, ce matin, devant le comité de colonisation. Il a répété ce qu'il avait déjà dit à M. Lowe, que le chiffre d'immigrants fourni par lui au département des statistiques de Washington était tout simplement erroné et grandement exagéré.

D'un côté, la Patrie dit que M. Descaresses s'est engagé à voter non-conformité dans le ministère Ross, et l'a accepté comme candidat libéral dans le comté de Jacques-Cartier, de l'autre l'Étendard dit que la politique de M. Descaresses est absolument identique à celle de l'honorable M. Ross. Lequel des deux journaux dit vrai?

LA POPULATION D'ONTARIO

Nous avons donné mardi quelques extraits du rapport du ministre local de l'agriculture relative à la production des grains dans la province d'Ontario. Nous trouvons dans ce même rapport une statistique curieuse au sujet du mouvement de la population rurale et de la population urbaine.

En 1882, la population rurale était de 1,120,553 individus, tandis qu'en 1883 elle n'aurait été que de 1,114,193. Nous ignorons sur quels renseignements le ministre se base pour établir ce calcul, vu qu'il n'y a pas eu de recensement, qu'on sache, depuis 1881. Aussi, donnons nous nous-mêmes ces chiffres pour ce qu'ils valent. Quoi qu'il en soit, il ressort du rapport en question que le chiffre de la population rurale, présentement, ne serait que de 2,000 plus élevé qu'en 1872, tandis que la province compterait 15,571 cultivateurs de moins aujourd'hui qu'en 1881. Ceci indiquerait une situation assez étrange, attendu que la migration des cultivateurs dans les villes ne saurait suffire à expliquer un changement aussi marqué.

On peut juger de la marche qu'a suivie cette migration par les chiffres suivants. En 1872, la population des villes était, dans toute la province, de 374,104, en 1882 de 573,997, et en 1883 de 592,652.

Le ministre en conclut que la différence ne peut s'expliquer que par l'émigration à l'étranger, et l'exode des habitants de la province. Ce qu'il donne comme certain c'est que le chiffre de notre popula-

tion n'aurait augmenté que de 12,235 individus durant la dernière année. C'est peu de chose assurément, et si cela devait continuer ainsi, la province d'Ontario ferait assez piètre figure au prochain recensement, puisque, d'après les calculs ordinaires, le chiffre des naissances seul devrait être trois fois plus élevé.

Serait-ce que le mouvement de la population est en train de ralentir ici, dans le même temps qu'il s'accroît au Nord-Ouest? A tout événement, nous sommes sûrs que nos nationaux ne sont pour rien dans cette décroissance, et que les Canadiens-français ont continué et continuent à se multiplier aussi rapidement que par le passé, dans la province d'Ontario, comme dans les autres parties du pays.

LA SESSION

Les députés conservateurs ont tenu, hier, un caucus important, où il a été question des réclamations des provinces, de la loi des licences et du nouveau bill électoral.

Il n'y a encore rien de défini quant au premier point. Sur le deuxième, il y a tout lieu de croire que le gouvernement laissera la loi actuelle prendre son cours en attendant que les tribunaux aient décidé d'une manière positive de la validité de l'acte de 1883. Sur le troisième, on est généralement d'accord à admettre en principe que l'unification du cens d'éligibilité serait désirable à certains égards; seulement on diffère sur les détails.

A tout événement, la députation conservatrice et le gouvernement s'entendent sur la politique à suivre, et la session va probablement précipiter son cours, qui promet d'être plus paisible à la fin qu'il ne l'a été au début.

Il est à peu près certain que dans quatre semaines tout sera fini. Les travaux se termineront probablement le Jeudi Saint, 10 avril, ou le Samedi Saint, et la prorogation aura lieu le mardi de Pâques, 15 avril.

LES ASSOCIATIONS DE SECOURS MUTUELS

L'interprétation donnée par le ministre de la justice à la loi concernant les sociétés d'assurance sur la vie, a mis les associations de secours mutuels dans l'obligation de faire un dépôt au gouvernement de \$50,000 tout comme les compagnies d'assurance sur la vie, et aussi de fournir des rapports annuels de l'état de leurs affaires.

Cette obligation n'était pas inutile, car il y a eu et il peut y avoir encore, des compagnies d'assurance mutuelle dont les affaires ne sont pas conduites suivant toutes les règles de la prudence et de la justice. On a eu quelques exemples en Canada d'associations dans lesquelles les sociétaires ont perdu leur argent; aux Etats-Unis le nombre des fraudes commises par ces sociétés a été considérable.

Tout en voulant prévenir le retour de semblables malheurs, le gouvernement ne veut pas, cependant, obliger les associations qui sont de bonne foi et dont les affaires sont bien conduites, à faire le dépôt de \$50,000. C'est dans ce but que sir Leonard Tilley a présenté à la chambre le bill dont nous parlions hier. Ce bill fait une distinction entre les associations de

secours mutuels canadiennes et celles qui ont leur bureau de direction aux Etats-Unis. Toutes deux seront tenues de faire au gouvernement des rapports annuels de leurs affaires et plus souvent si elles en sont requises; mais les premières seront exemptes de faire le dépôt de \$50,000 au gouvernement si l'état de leurs affaires prouve en faveur de leur bonne administration et éloigne tout soupçon de fraude, tandis que les secondes seront tenues de faire ce dépôt à moins qu'elles n'établissent en Canada des branches spéciales avec un bureau de direction séparé.

LA SÉANCE D'HIER

Le travail fait à la séance d'hier pourrait se résumer en quelques lignes. D'abord réponses par le ministère à des interpellations de peu d'importance, puis demandes de documents de différentes sortes par les députés, et à la séance du soir, discussion et rejet de deux bills privés, celui de M. Charlton à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et de crimes de même nature, et celui de M. Casgrain à l'effet d'amender l'acte pour mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats publics.

M. Laury, de Montmagny, s'est opposé à la troisième lecture du bill de M. Charlton parce qu'un amendement important proposé par M. Foster n'avait pas encore été imprimé en français. Quelques députés, M. Cameron entre autres, ayant prétendu que cette règle de l'impression dans les deux langues n'était pas de rigueur pour les amendements à un bill qui avait subi sa deuxième lecture, Sir Hector Langevin a combattu cette opinion et a insisté pour que les droits de la langue française fussent reconnus. En conséquence la troisième lecture n'a pas eu lieu.

Au nombre des demandes de documents il y en a une de grande importance pour les provinces, celle qui a donné occasion à M. White, de Renfrew, de demander au gouvernement fédéral de faire représenter le Canada à la prochaine exposition forestière qui aura lieu à Edinburgh. Il est vrai que les forêts sont la propriété des provinces, et qu'il appartenait à ces dernières de faire elles-mêmes les frais d'exposition; mais, comme le fait remarquer M. White, l'exposition canadienne serait divisée en quatre ou cinq parties et n'aurait pas la même valeur que si elle était faite en un seul tout par le gouvernement fédéral. Le commerce de bois est d'ailleurs d'une assez grande importance au point de vue général de la Confédération pour autoriser le gouvernement fédéral à faire les frais nécessaires pour que le Canada soit aussi dignement représenté à l'exposition forestière d'Edinburgh qu'il l'a été à l'exposition des pêcheries.

Sir John A. Macdonald a répondu que lorsque les documents demandés seront devant la chambre et qu'ils auront été discutés, le gouvernement sera alors en mesure de dire quelle somme il entend faire voter pour cette exposition.

Un marchand de bois de Montréal a été condamné à \$5.00 d'amende et les frais pour avoir vendu un demi-cordon d'étable sur lequel il manquait environ un tiers de la mesure légale.

B. G.

Theatre a 10 cts
INSTITUT CANADIEN
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.
Changement de programme toutes les semaines.
REPRESENTATION:
Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS
Le soir à 8 heures.
Admission, 10 C. nts. Sièges réservés, 10 Cts. extra. 30 nov

GRANDE VENTE
Argent Comptant
STOCK MAUVAIS ET LANIGAN
A LEUR ANCIENNE PLACE,
113 Rue RIDEAU
Près du Magasin de T. Birko.
Acheté à 65c dans la Plastre
Nous pouvons vous offrir des marchandises sèches aux prix les plus réduits dans Ottawa.

CONDITIONS ARGENT COMPTANT UN SEUL PRIX
BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.

& CO.

VIEUX DE 54 ANS
L'ELIXIR
Végétal Balsamique
N. H. DOWNS
A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les
Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.
25 cts. et \$1.00 la Bouteille.
VENDU PARTOUT, et par G. O. DACIER, Ottawa, Jan 14 mai

UTILISABLES ET AGREABLES

Présents de Noël!
CHOISISSEZ
Un Set de Chambre à coucher. Une étiquette.
Un buffet. Une porte gazettes.
Une bibliothèque. Une corniche.
Meubles pour salon. Une jardinière.
Table de centre. Un banc à piano.
Une berceuse. Un fauteuil.
Une table de toilette. Une berceuse pour balcon.
Un miroir. Une chaise pour bureau.
Un canapé. Une garde robe.
Un ottomane. Un papier.
Un petit banc pour les pieds. Un secrétaire de dame.
Un..... Un.....
Oh! père Noël, mettez un double attelage et venez voir vous-même au
MAGASIN PALAIS DE MEUBLES,
23 RUE RIDEAU.
JACOB ERBATT,
27 octobre 1883

G. Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.
Changement de programme toutes les semaines.
REPRESENTATION:
Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS
Le soir à 8 heures.
Admission, 10 C. nts. Sièges réservés, 10 Cts. extra. 30 nov

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES
Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.
M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'oreilles, Anneaux, Épingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tourt ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.
C. H. DOUCET, Propriétaire
2 fév. 84

AVIS

Bureau des Commissaires de Licences pour l'arrondissement de licences de la cité de Hull.
Avis est par le présent donné qu'une assemblée du bureau des Commissaires de licences pour l'arrondissement de licences de la cité de Hull aura lieu mercredi, le vingt-sixième jour du mois de mars courant, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du secrétaire-trésorier municipal, à l'hôtel de ville, afin d'entendre et prononcer sur toutes requêtes, et aussi sur toutes objections qui pourront être faites aux dites requêtes, d'après telle preuve qui pourra paraître au dit bureau suffisante, suivant les dispositions de l'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes, etc., 1883.
Par ordre,
J. O. LAFERRIERE, Inspecteur en chef.
Hull, 3 mars 1884.

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.
3 déc. 1 an.

PATINS, PATINS, PATINS

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue RIDEAU.
30 mars 1883

ROBES DE BUFFLES!

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encaissement de M. TACKABERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'Hotel Russell.
Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux, d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelleterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.
Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.
J. B. TACKABERRY, Encanteur.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON,
Entrepreneur Meublier, Menuisier,
No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.
M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit, Construction et réparation de Maisons
Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.
Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à
DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.
1er Oct. 1883

DIPHATHERINE

ANTI-DIPHATHERITIQUE
Spécifique contre la Diphtérie et au tres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.
LA DIPHATHERIE VAINCUE!
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.
Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYPEPTIQUES
Préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa, 6m.
4 janvier 1884.

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des
MEILLEURES FABRIQUES
et aux conditions les plus avantageuses, comprenant (pour usage domestique), Royal, Wilson, Sewing, Wood, Wheeler, New Standard, etc., etc.
(Machines à Coudre pour fabrique)
Wanderer et F.
Singer de Wilson No. 2.
Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le brai dur.
Machines de Jones à rapicorder pour les fabricants de chaussures.

R. W. MARTIN

36, Rue Rideau.
1er Fév. 1884

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.
J. COURSOLLE & Cie.,
CHARRBEE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.
B. P. -Boite 68.
24 Fév 1883

Faites l'essai de VALENTIA. C'est la meilleure pomme contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

200 ouvriers de la fabrique de la compagnie Pullman sont en grève, à Chicago, à cause de la réduction de leurs gages.

Edwards, le champion des marcheurs américains a accepté le défi du champion anglais, Vauban, pour une marche de six jours.

La famille Guthrie, de Roger-ville, Tenn., s'est empoisonnée, dimanche soir, en mangeant de mûres en conserve. Quatre enfants sont morts. La mère va mourir.

John Johnson, un Suédois, de Des Moines, Iowa, a tué sa femme d'un coup de revolver et s'est ensuite suicidé. La cause de ce drame infortuné est attribuée à la jalousie.

Lundi, le Dr Morin, a fait des injections sous-cutanées de morphine à Edgar Roberts, un ouvrier d'Ononta qui souffrait d'une névralgie. A la suite de cette opération, Roberts a succombé et le Dr Morin a été arrêté sous l'accusation d'avoir causé la mort de cet infortuné.

Les mineurs du Colorado et du Nebraska s'apprentent à émigrer en masse vers les régions minières des montagnes Rocheuses, situées au Canada sur la ligne du Pacifique Canadien. Il en est de même, dit-on, des populations des Black Hills. Cette émigration promet d'être en plein mouvement au printemps prochain.

—Quelques agitateurs noirs du Sud, qui sont à Washington depuis l'automne dernier, étudient un plan pour former un Etat réservé exclusivement aux noirs, où il sera permis aux blancs d'y faire du commerce, mais où ces derniers n'auraient aucun droit politique.

—M. Joaquim Miller a comparu, mardi dernier, devant le comité chargé de préparer un rapport sur l'administration des Territoires. Il a traité les Mormons de maniaques de la trempe de Giteau. M. Miller désapprouve les mesures répressives qui, dit-il, auront l'effet d'inciter davantage les Mormons à persévérer dans leur conduite in justifiable. La polygamie diminue et l'éducation est le seul remède qui fera disparaître le mal dont on se plaint. Les Mormons, d'après l'opinion de M. Miller, sont des ignorants qui obéissent aveuglément à des gens qui ont leur propre intérêt en vue, et tout ce qu'il faut pour les ramener dans le bon sentier, c'est de leur faire comprendre leur véritable position.

UNE COLONIE AU NORD-OUEST

Le Rev. Père Lacombe fait part aux journaux d'un projet de colonisation, qui offre des avantages à ceux de nos compatriotes, qui voudraient en profiter. Il s'agit de la fondation d'une nouvelle paroisse, dans le Nord-Ouest, par des Canadiens-Français de la province de Québec. M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

Les terres seront fournies par le gouvernement, moyennant un droit d'entrée de \$10 pour chaque 160 acres de terre. Les colons seront sous la direction spirituelle d'un prêtre, que Mgr Tache nommera à cet effet.

Les avantages qu'offre M. Stephen

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous informer que mon assortiment de marchandises pour le printemps est maintenant des plus complets, et je serais très heureux que vous vinssiez visiter mon établissement. Je puis vous offrir ce qu'il y a de plus nouveau en Tweeds français, anglais et écossais pour habillements. J'ai aussi les plus belles étoffes que l'on puisse désirer voir pour pardessus de printemps. Mon assortiment de Tweeds pour pantalons est ce qu'il y a de plus beau à Ottawa.

M. F. X. MALO, célèbre tailleur, de Montréal, est maintenant attaché à mon établissement.

Je demeure, Messieurs, Votre serviteur,

P. C. AUCLAIR, Etablissement de Tailleur Broadway, 133 rue Sparks, Ottawa.

UN AUTRE TEMOIGNAGE

Montréal, 29 janvier 1884. Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Monsieur, Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les unes après les autres toutes les préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chauve qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation, j'essayai la Valéria; la première boîte a arrêté complètement la chute de mes cheveux; à la seconde ils ont commencé à repousser, et après en avoir usé trois boîtes de VALERIA j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous donner cette faible marque de reconnaissance et je conseille à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de LA VALERIA.

HUBERT LAROSE, No. 624, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

PETITE GAZETTE

Battle Creek, Mich, 31 jan. 1878.

Messieurs — Ayant souffert pendant un certain nombre d'années d'indigestion et de débilité générale; suivant l'avis de mon médecin je me suis servi d'Amers de houblon et je dois dire qu'ils m'ont donné un soulagement presque immédiat. Je suis heureux de pouvoir donner ce témoignage en leur faveur.

Thos. J. Knox, La Sprucine — La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronchites et des pneumonies.

—M. Joaquim Miller a comparu, mardi dernier, devant le comité chargé de préparer un rapport sur l'administration des Territoires.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que mon bras à angle droit. Les nerfs se resserraient à mesure que je m'élevais; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, j'allai du vinaigre, du Brandy et le Paracétamol, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Valéria et l'iniment d'huile. C'est le remède qui m'a donné les meilleurs résultats. Je n'ai jamais trouvé que dans un phlegme et en tant que quantité, et ayant jecté aux phlegmes pour quoi ils ne paraissent pas être un remède; "Eh bien, me répondit-il, nous ne savions pas que ce remède avait de l'efficacité." Ils ont été tellement satisfait de mon témoignage que le Valéria ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais aller vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, car avant que la seconde soit épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre Valéria et l'iniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies aiguës et chroniques. Les meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin do me solliciter votre approbation à ce remède.

—Votre tout dévoué, Rev. D. GOODE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et l'iniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal.

En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, OTTAWA.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

45 CAISSES DE GIN

(caisses vertes) 22 Caisnes de Gin "Rouges," 8 do d'Eau de Vie Martel, 16 do "Bosquet du Bouche"

QUI SERONT VENDUS AU PRIX DU GROS

Decidément l'abandonne le Commerce de Liqueurs.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

—DU—

"CANADA" ET DU

"Courrier de Hull"

524 RUE SUSSEX

OTTAWA

ET PLACE DU MARCHE, HULL

On exécute à ces ateliers toutes sortes

D'IMPRESSIONS

TELLES QUE:

Livres, Têtes de comtes, Memorandums, Cartes d'adresses, Cartes de visite, Chèques, Billets, Traites, Enveloppes,

Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Adresses, Placards, Lettres funéraires, Etc., etc., etc.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, pour favoriser ce projet, qu'il a lui-même conçu, vient personnellement faire des avantages particuliers aux colons, qui voudront faire partie de cet établissement.

—M. Georges Stephen, président de la compagnie du chemin de fer Pacifique Can

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

Cette fois son incrédulité était vaine.

Gabrielle endormie avait parlé, vu à travers de ses paupières baissées et répondu à presque toutes les questions qu'il lui avait adressées. Il ne pouvait plus nier. Il croyait.

—Oh! maintenant, je croirai tout, pensait-il je peux tout croire.

Près de trois quarts d'heure s'écoulaient au milieu d'un profond silence.

Soudain, Gabrielle sortit de son immobilité. Un tremblement nerveux secoua son corps tout entier; elle leva péniblement ses bras qu'elle croisa sur sa poitrine; puis elle allongea les jambes en les roidissant. Un instant après, elle eut plusieurs soupirs étouffés; elle s'agitait convulsivement; sa tête changea de position et enfin elle ouvrit les yeux.

D'abord, elle regarda autour d'elle avec étonnement, faisant de grands efforts pour ressaisir sa pensée, puis son regard s'arrêta sur l'agent de police.

—Ah! je me souviens, dit-elle, vous êtes venu passer la soirée avec moi, monsieur Morlot; vous me racontiez quelque chose, et tout d'un coup, malgré moi, je me suis endormie. Ah! excusez-moi, mon bon Morlot. Est-ce que j'ai dormi longtemps? —Environ une heure et demie.

—Si longtemps! fit-elle. Et vous ne m'avez pas réveillée? —J'ai essayé; mais vous dormiez d'un sommeil si profond... —C'est singulier, murmura-t-elle.

—Mademoiselle Gabrielle, vous souvenez-vous d'avoir fait un rêve en dormant?

—Non. —Alors vous ne vous rappelez rien? —Absolument rien. Vous croyez donc que j'ai rêvé, monsieur Morlot?

Il ne faut rien lui dire, pensa l'agent de police, cela pourrait l'effrayer et la rendre malade. Ah! répondit-il avec un certain embarras, c'est une idée qui m'est venue comme cela.

J'ai donc eu le sommeil bien agité?

—Au contraire, mademoiselle Gabrielle, vous n'avez pas fait un mouvement; vous étiez si complètement immobile que j'ai cru un instant que vous aviez perdu connaissance.

—Je suis vraiment contrariée, monsieur Moolot.

—Pourquoi cela?

—Vous m'avez fait l'amitié de venir me tenir compagnie, et, au lieu de vous écouter, de causer avec vous, je me suis sagement endormie; je vous ai fait passer une bien triste soirée.

Il ne faut pas être contrariée pour cela, mademoiselle Gabrielle; ce n'est pas votre faute si vous avez dormi; cela peut arriver à tout le monde.

—N'importe, je ne suis pas content de moi.

—L'essentiel est que vous ne soyez pas malade. Comment vous trouvez-vous?

—Assez bien. J'ai seulement la tête lourde et dans les membres une grande lassitude. Mais cela n'a rien d'inquiétant, demain matin ce malaise aura disparu.

—Vous avez besoin de vous reposer?

—Et de dormir encore, ajouta-t-elle en essayant de sourire.

—Si vous le désirez reprit Morlot en se levant, je vous enverrai Mélanie et elle passera la nuit près de vous.

—Je vous remercie, mon bon Morlot; mais je vous le répète, je ne suis pas malade; ce que j'éprouve n'est qu'un malaise passager, qui ne doit nullement vous inquiéter. Comme vous venez de le dire, j'ai seulement besoin de repos.

—Eh bien, je vous quitte pour que vous puissiez vous coucher tout de suite. Bonsoir, mademoiselle Gabrielle.

—Bonsoir, monsieur Morlot. Vous dites à Mélanie que j'irai la voir demain.

Morlot s'en alla. Il s'empressa de rentrer chez lui, où il trouva sa femme et le cousin Blaisois qui causaient en l'attendant.

A quelle heure êtes-vous arrivé chez nous, cousin Blaisois? demanda Morlot.

A neuf heures et quelques minutes, répondit le paysan. Dites donc, cousin, vous n'avez pas l'air du tout étonné de me voir.

Ne nous avez-vous pas écrit, il y a quelques temps que vous viendriez nous surprendre?

—C'est vrai, fit le campagnard. Quand une demi-heure plus tard, le cousin Blaisois fut couché, Morlot dit à sa femme:

Je savais que Blaisois était arrivé à neuf heures et dix minutes.

—Tu l'as donc vu entrer dans la maison?

Je ne pouvais le voir puisque j'étais chez Gabrielle.

Alors, je ne comprends pas. Tu te moques de moi!

Je ne me moque pas de toi et je vais te faire comprendre, si tu me promets de ne rien dire à Gabrielle.

Je ne lui dirai rien, je te le promets.

Je vais t'apprendre une chose étrange.

Qu'est-ce donc? demanda-t-elle curieusement.

Eh bien, voilà; Gabrielle est somnambule!

XXII

AU JARDIN DES TUILLERIES

Morlot avait peur que Gabrielle ne fût réellement malade. Cette pensée le tourmentait et elle lui fit passer une très mauvaise nuit. Il ne dit rien à sa femme, ne voulant pas lui faire partager ses inquiétudes.

Le matin, aussitôt levé, il sortit. Pensant à Gabrielle et à la découverte étoilée qu'il avait faite la veille, il se promena pendant près de deux heures en flâneur, le long des quais. Ensuite, après avoir fait acte de présence dans les bureaux de la sûreté, il reprit le chemin de la rue Guénégaud.

Toujours poursuivi par ses appréhensions de la nuit, il monta chez Gabrielle. Il la trouva occupée à préparer son déjeuner.

—Je ne m'attendais pas au plaisir de vous voir, lui dit-elle.

—Vous étiez souffrante hier soir, j'étais un peu inquiète; je viens seulement vous demander si vous vous sentez encore de votre malaise.

—C'était bien le repos qu'il me fallait, monsieur Morlot, j'ai parfaitement dormi et ce matin, quand le sommeil est entré dans ma chambre, pour me réveiller, je me suis trouvée tout à fait bien.

Mon singulier malaise d'hier soir, avait disparu.

J'ai un peu travaillé pour ne rien changer à mes habitudes.

—Allons, je suis heureux de vous voir en bonne santé.

—Et moi, mon ami, je vous remercie de l'intérêt que vous me témoignez sans cesse.

S'il n'en était pas ainsi, est-ce que je serais votre ami?

Elle lui 'engait la main.

Oui, répondit-elle, vous et Mélanie, vous êtes mes amis, mes seuls amis.

A propos, j'ai dit à ma femme que vous viendriez la voir au jourd'hui dans la soirée.

C'est man intention.

Nous avons à la maison pour trois ou quatre jours, un parent, un cousin de Mélanie. J'étais ici près de vous, hier soir, quand il est arrivé. Il nous devait une petite somme de quatre cents francs qu'il a voulu nous apporter lui-même.

Ah! fit Gabriel e.

(A suivre.)

Bon Saumon salé de la Colombie Britannique, 10c la livre, chez N. A. SAVARD.

Bonnes nouvelles pour Hull

Je vendrai mes huitres d'ici jusqu'à après le carême pour 35 centins la pinte. E. D. SCOUR, Bloc Poulin, rue Principale.

PAS DE HUMBUG!

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Les voici.

Bouctouche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois j'ai été témoin que cette pomade m'a donné une nouvelle chevelure désirant en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une telle découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens. En vente chez C. O. DACIER, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toutes espèces d'ornements d'église, tels que VASES.

CALICES, PATENES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSIOIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboirs ornés au vermeil, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 29 janvier 1883.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

ET tous les points à l'est.

CHANGEMENT D'HEURE.

4 CONVOIS A PASSAGERS A Tous Les Jours

AVEC CHARS PULLMAN.

Recourant à la gare Bonaventure de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Prvinces maritimes, et aux vi les de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany, et New York.

A partir du lundi 19, Nov. 1883, les trains circuleront comme suit:

Partant d'Ottawa. Arr. à Montréal. 8.00 a.m. 11.35 a.m. 4.50 p.m. 9.30 p.m.

Part de Montréal. Arr. à Ottawa. 9.45 a.m. 12.20 p.m. 4.30 p.m. 8.00 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de train ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains qui partent d'Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Côteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrivent à Toronto à 10 heures du soir. Le train partant d'Ottawa à 4.50 p.m. se raccorde à la Station Bonaventure à Montréal avec l'express de nuit par le Vermont Central arrivant à St-Albans à 10.40 p.m., Burlington 12.10 a.m., Montpelier 1.00 a.m., White River Junction 2.05 a.m., Concord 3.35 a.m., Manchester 6.11 a.m., Nashua 6.55 a.m., Lowell 7.33 a.m., et Boston 8.30 a.m.

Ce train se raccorde à Nashua avec les trains pour Worcester, Providence et tous les points sur le N. Y. & N. E. R. R.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York à Spring Field, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m. via Fitchburg à 9.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'est changent de char à la gare Bonaventure, Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à en occuper.

Le bagage est chargé pour n'importe quel endroit, et billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin.

Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien laquelle est en avance de trois minutes et de l'heure d'Ottawa.

D. C. LINSLEY, Gérant.

E. C. WINNIE, Agent gén. des passagers. Ottawa, 19 Nov. 1883.

CHAS DESJARDINS

NO. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRESENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do, La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES. AGENT FINANCIER DE PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits.

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, Block de l'hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Autour enregistrés. 1er déc. 1an

McVEITY & DESROSIERS

AVOCATS 56 RUE SPARKS, Ottawa

M. Ernest Desrosiers suivra les cours du district d'Ottawa. 11 fév. 1884

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION DE L'EST. L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT.

Ligne Courte

ENTRE OTTAWA A MONTREAL Arrangements d'hiver, commencent Lundi, 24 Dec. 1883.

Les trains circulent d'après l'échelle d'heures suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa)

Tableau des heures de trains avec colonnes pour Express local et Express de vitesse local.

Les trains pour l'OUEST quitteront Ottawa 7.01 a.m.—Train mixte pour Chalk River, Pembroke et les points locaux de l'ouest.

10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc.

12.20 p.m.—Express pour Pembroke, North Bay et tous les points du haut Ottawa, se reliant à North Bay avec le train mixte de Sudbury et de toutes les stations intermédiaires.

4.20 p.m.—Trains express de l'après-midi, pour Almonte, Renfrew, Pembroke et tous les points intermédiaires.

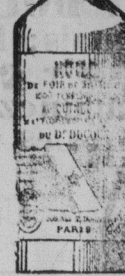
10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char d'ortoir, pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest via G. T. R.

Pour les billets, le prix du passage, le siège dans le compartiment, le table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.

36 RUE ELGIN. GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers. ARCHER BAKER, Surintendant-général. W. C. VANORNE, Administrateur-général.

HUILE DOCTEUR DUCOUX

HUILE DE FOIE DE MORUE Iodo-Ferrée au Quinquina et aux Écorces d'Oranges Amères



Ce précieux médicament, fruit des longs travaux et des persévérantes études du Docteur DUCOUX, réunit sous une seule forme l'Huile de Foie de Morue, le Fer, le Quinquina et le Sirop d'Écorces d'Oranges Amères.

Les éléments qui entrent dans la composition de ce produit expliquent suffisamment son immense succès et l'augmentation constante de sa consommation partout où on peut mieux qu'il est pourvue de toutes les qualités nécessaires pour guérir l'Anémie, la Chlorose, les Maladies de l'Intestin, les Bronchites, Rhumes Catarrhales, la Phthisie et toutes les Affections Scrofuleuses.

Les Médecins les plus éminents recommandent tout particulièrement ce médicament, d'une odeur agréable, sans aucun goût et dont l'usage est facile, économique.

Dépôt général à Paris: Dr DUCOUX, 209, rue St-Denis. A Québec: Dr Ed. MORIN & Co, Pharmaciens-Chimistes, 314, rue St-Jean.

MEDICAMENTS DOSIMÉTRIQUES BURGGRAEVE-CHANTEAUD

Granules préparés avec les Alcaloïdes et les Produits chimiques les plus purs, tels que: Aconitine, Strychnine, Hyoscinamine, Digitaline, Morphine, Quassine, Saïtare de Calabar, etc.

SEDLITZ-CHANTEAUD

Purgatif Salin, Rafraîchissant et Dépuratif. Le SEDLITZ-CHANTEAUD est incontestablement le produit le plus beau et le plus utile de la pharmacologie moderne; c'est un sel neutre purgatif d'une saveur très-douce et d'une efficacité certaine pour combattre la Constipation et entretenir la fraîcheur du sang. Son emploi journalier est surtout utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, portées aux congestions cérébrales, aux Vertiges, Migraines ou sujètes aux Hémorrhoides, Embarras gastriques, etc.

M. CH. CHANTEAUD, Pharmacien, Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur, est le seul Préparateur des Véritables Médicaments Dosimétriques.

Dépôt Général: 54, rue des Francs-Bourgeois, PARIS. Dépositaires à Québec: Dr Ed. MORIN & Co, Pharmaciens-Chimistes, 314, rue St-Jean.

Le FER BRAVAIS

est un des ferri-pneux les plus énergiques, qui agit quelques heures par jour suffisant pour ramener la santé en très-peu de temps.

Le FER BRAVAIS

ne produit ni crampes, ni fatigue de l'estomac, ni diarrhées, ni constipation.

Le FER BRAVAIS

n'a aucune saveur, ni odeur et peut continuer que aucune au vin, à tout ou à tout autre liquide dans lequel il peut être pris.

Le FER BRAVAIS

est le moins cher des ferri-pneux puisqu'il suffit d'en prendre deux ou trois semaines; le traitement revient donc à 15 centimes par jour.

Le FER BRAVAIS

ne noircit jamais les dents. Un prospectus détaillé accompagne chaque flacon.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies. M. C. O. DACIER a ces médicaments et dépôt à sa pharmacie, 517 rue Sussex.

PILULES DE NOIX LANGUES COMPOSÉES

De McGALE. Recouvertes de sucre. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, d'indigestion, de troubles de l'estomac, d'indigestion et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune des substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou de personnes âgées.

Les PILULES DE NOIX LANGUES COMPOSÉES, DE McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré tiré de la noix longue et combinées avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang par rapport aux pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

UNE CURE ÉTONNANTE

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la "Valeria" dans le "Minerve", j'eus une curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez MM. Lavolette, Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors—il y a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle a suffi à me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant. Les cheveux étaient plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME, Montréal, 22 Juillet 1883.

A WHOLESOME CURATIVE. NEEDED IN Every Family.

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZ ENGED FOR CONSTIPATION, BILIOUSNESS, HEADACHE, INDIGESTION, &c.

SUPERIOR TO PILL; and all other system regulating medicines. THIS LOZ IS SMALL, THE ACTION PROMPT, THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it.

Price, 25 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

TROPIC FRUIT LAXATIVE

Price, 25 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

Sirop des Enfants de Dr Godferre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de Médecine de l'Université de Montréal, de l'Université de Québec et du Collège Victoria.

Le sirop des Enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes ordonnées aux enfants.

Il est de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition, Douleurs, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le Sirop du Dr Godferre et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

1883.

JOS. SENECAL

Entrepreneur de Pompes Funèbres 265 et 261 Rue DALHOUSIE, OTTAWA.

A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres.

Les personnes donnant leur commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandeurs.

On peut s'adresser chez M. Senecal la nuit comme le jour.

LA SAINTE UN DEVOIR

LA MALADIE UN CRIME! AMERS MANDRAGORES

—DU— DR. BAXTER.

Le SEUL REMÈDE VÉGÉTAL CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation, Habituelle, Mal de Tête etc., etc., etc.

PRIX, 25 cts. LA BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa.

NOUVEAU MAGASIN

DE PEINTURE, TAPISSERIE, VITRES ET DE DECORATION

No. 208, RUE DALHOUSIE, Ottawa

TENU PAR GEO. PHILBERT Propriétaire

M. GEO. PHILBERT se charge de toute commande que l'on voudra bien lui donner. Prix très modérés et ouvrage garanti.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés d'aller lui rendre une visite avant d'acheter ailleurs.

GEO. PHILBERT, 208, RUE DALHOUSIE. 11 fév. 1884.

TYPOGRAPHIQUES

DU—

"NADA"

DU

LA VERITE EST ENFIN RECONNUE!

LE MAGASIN DE LA BOULE VERTE, RUE DALHOUSIE, BASSE-VILLE, OTTAWA, Est plus populaire que jamais; les recentes reductions dans tous les departements et les NOUVELLES MARCHANDISES regues et vendues a des PRIX IMPOSSIBLES ont fait sensation. Ne manquez pas de visiter ce Grand Magasin ou il y a plus de \$30,000 D'EFFETS Les mieux assortis, et a la portee de toutes les bourses. Le coton jaune se vend au prix des manufactures, depuis 4 cts en montant. Un bon coton blanc pour 6 cents la verge. J. L. RICHARD. Venez Voir.

SERVICE TELEGRAPHIQUE CANADA

Montréal, 12—M. Descaresses a été choisi comme candidat libéral pour le comté de Jacques-Cartier. Hier, l'honorable L. R. Church, C. R., représentant le ministre des Finances, produisit chez les liquidateurs de la banque d'Echange une réclamation de \$237,000 que le gouvernement a droit de se faire payer avant tous les autres créanciers.

Québec, 12—Plusieurs politiciens sont partis de Québec, hier, pour le comté de Gaspé. On estime la fortune de feu M. le juge Stuart, de Québec, à la somme d'un demi-million de piastres. Cette fortune, d'après son testament, est répartie entre les membres de sa famille.

Cinq religieuses du couvent des Ursulines de Québec, quitteront cette ville au mois de mai, pour aller prendre la direction du nouveau couvent de Stanstead.

La Révérende Mère Sainte-Madeleine (Dlle Angers) sera la supérieure de ce couvent.

Halifax, 12—Le prochain terme de la Cour criminelle commencera demain. Les prisonniers qui doivent subir leur procès sont Robert Strather, accusé de détournement, Holmes et Bracken pour avoir eu de la dynamite en leur possession.

Clark et Scully, deux soldats accusés de vol, et Horwich, un jeune homme qui aussi a volé.

Saint-Jean, N. B., 12—On a reçu des détails aujourd'hui au sujet de la perte de la barque "Ada Barton," allant de ce port à Glasgow, avant qu'elle fut abandonnée. Neuf personnes ont péri dans ce naufrage.

Lorsque le steamer Parklands accosta cette épave, trois hommes de l'équipage étaient encore vivants. Ils furent pris à bord et débarqués à Queenstown.

Québec, 12—Xavier Bouchard des Eboulements, qui était au service d'un des conducteurs de la malie entre la Malbaie et Québec, a été arrêté pour avoir ouvert une lettre enregistrée et avoir volé le contenu, \$109. Il a avoué sa faute au magistrat devant lequel il a été traduit et il est en prison en attendant son procès.

Le Journal de Québec dit que les Sulpiciens et les Jésuites de Montréal sont favorables à l'érection du diocèse de Montréal en archevêché.

En réalisant ce projet, on voudrait, paraît-il, obvier à bien des difficultés religieuses.

ÉTATS-UNIS

New-York, 12—Les Canadiens français de l'Etat de New-York préparent leur septième convention nationale qui sera tenue à Albany les 4 et 5 août. La convention générale comprenant des délégués de tous les États, siègera le 5 et le 6; et une fête populaire sera donnée le 7.

EUROPE

Paris, 12—La commission de la Chambre des députés, chargée d'étudier la question des salaires américains a décidé, avec l'approbation du gouvernement, de consulter les consuls-généraux des divers départements à ce sujet. La commission a prié le gouvernement de lever l'embargo sur le lard américain jusqu'à ce que l'on en soit venu à une décision.

Lyon, 12—On a constaté que la boîte adressée au comte de Paris et qui a été saisie ici, contenait une quantité suffisante de dynamite pour tuer plusieurs personnes.

Les mères ne connaissent pas—Combien d'enfants sont punis pour être maussades, désobéissants et indifférents aux remontrances ou récompenses, simplement parce qu'ils sont en mauvaise santé! Une dame disait un jour au sujet d'un enfant de cette sorte: "Les mères devraient savoir que si elles donnaient aux jeunes enfants de légères doses de Amers de houblon pendant deux ou trois semaines, les enfants seraient tout au gré des parents.

Un bon commis est demandé, salaire à la semaine ou à commission.

N. A. SAVARD.

La guerre du Soudan

Suakim, 12—Des troupes anglaises sont arrivées à Serieba hier soir. Des éclaireurs abyssiniens ont rapporté que l'armée d'Osmân Digma avait pris ses positions, et que cette armée était très forte. Vers une heure aujourd'hui, les Anglais se sont mis en marche vers le camp des rebelles. Ils s'avancent en carrés. Les rebelles n'ont pas de retranchements. 5,000 ennemis sont en vue de l'armée anglaise. La bataille est imminente.

London, 12—Il règne ici une profonde anxiété, au sujet de la situation à Khartoum. Le Times prétend que M. Gladstone a accepté les vues de ses collègues au sujet de la politique égyptienne, car s'il en était autrement le premier ministre aurait pris la parole lundi, en dépit de sa maladie, lors des débats sur la question du Soudan.

Résumé Télégraphique

Durant un incendie à New-York, avant hier, Mme Peter Sullivan, qui est invalide, et qui habitait une mansarde, a péri dans les flammes.

Le rapport semi-annuel du chemin de fer Wabash montre que les recettes ont été de \$2,826,000, soit une diminution de \$112,000 sur le semestre courant.

Le rapport annuel du chemin de fer Missouri Pacifique montre que les recettes nettes ont été de \$8,341,750, soit une augmentation de \$405,000 sur l'an dernier.

Un duel à l'épée a eu lieu hier, à Anvers, entre le général David, commandant en chef de la garde civique, et M. Williams, agent de change. Celui-ci a été blessé.

Un jeune garçon de 12 ans, fils de M. Edward H. Turner, de Saint-Paul, Minn, aigri par des reproches que lui avait adressés sa mère, s'est suicidé en se logant une balle dans le cœur.

La grève qui dure depuis quelque temps dans les régions houillères de la vallée Hocking, Ohio, est maintenant générale et menace de se prolonger. Le dernier mineur a quitté l'ouvrage, hier.

La nouvelle de la mutinerie qui a éclaté, avant hier, au Caire a produit une vive sensation à Londres. On croit que le gouvernement anglais sera forcé d'augmenter l'armée d'occupation et de hâter l'annexion.

NOTES COMMERCIALES

(Du Moniteur du Commerce)

—30,000 ouvrières environ sont occupées, à Paris, dans la fabrication des fleurs artificielles.

—Winnipeg a une dette de \$2,000,000; elle peut prétendre réellement au titre de grande ville.

—Une ligne téléphonique a été établie entre New-York et Philadelphie; elle fonctionne parfaitement bien.

—Le gouvernement espagnol de mande des soumissions pour la fourniture de 60,000,000 de livres de tabac de la Virginie et du Kentucky.

—Nous ne saurions trop insister sur le fait que toutes les prévisions sont défavorables à l'exportation des pommes de terre au printemps prochain.

—Environ 800 tonnes d'éperlan ont été pêchés sur la rivière Richi bouctou cette saison, donnant aux pêcheurs un bénéfice d'environ \$25,000 à \$30,000.

—La valeur des bâtiments élevés à Toronto, par l'Association de l'Exposition Industrielle, s'élève à \$54,713.85, alors que la dette de l'association n'est que de \$12,000.

—Les journaux de Toronto prétendent que lors du dernier vote sur la question des licences, 200 personnes sont sorties de leurs tombeaux pour prendre part à la votation.

—Le nombre des faillites a considérablement diminué aux Etats Unis pendant ces derniers temps, ce qui permet d'espérer que nous avons passé le moment le plus critique de la crise.

—A Londres, Angleterre, on a constaté avec regret que la consommation des vins, à l'exception de celle du bordeaux et du champagne diminuait, mais que celle du gin et du whiskey augmentait.

LECTURE

On nous apprend de Hull que le R. P. Ballard, professeur de physique au Collège d'Ottawa, fera, dimanche prochain, dans la salle du Collège de Hull une lecture très intéressante sur l'astronomie. Cette lecture sera illustrée par des tableaux éclairés au moyen de la lumière oxy-calorique, dont le pouvoir éclairant est presque égale à celui de la lumière électrique. Nous sommes sûrs d'avance que le savant professeur saura en même temps instruire, intéresser et créer ses auditeurs. Un orchestre de première classe sous la direction du professeur Duquette jouera pendant la soirée les plus beaux morceaux de son répertoire.

CUEILLETES DU REPORTER

Un jeune chevreuil vivant était en vente sur le marché, ce matin.

Le chef de police Grant est encore retenu chez lui par la maladie.

Sept tramps ont passé la nuit dernière à la station de police.

Plusieurs comités civiques se réuniront, ce soir, à l'hôtel de ville.

Conférence donnée par M. A. Lusignan à l'Institut canadien, dimanche prochain.

M. C. S. Bossange, agent d'une maison de vins de Bordeaux, est en ce moment à l'hôtel Russell.

Il y avait un plus grand nombre de cultivateurs que d'habitude sur le marché de la basse-ville ce matin.

Le concert de l'association littéraire Saint-Patrice aura lieu à l'Institut canadien, lundi 17 mars courant.

Les propriétaires du Dime Museum se proposent de louer de nouveau la salle de l'Institut canadien pour l'hiver prochain.

On a besoin d'une modiste pour garnir les chapeaux et servir dans le département des modes; elle devra parler l'anglais et le français. S'adresser au grand magasin, enseigne de la boule verte, rue Dalhousie.

La mascarade au pavillon royal, hier soir, a été un succès complet. Il y avait plus de 200 personnes en costume et environ un millier de spectateurs. Le corps de musique du 43e bataillon a fait d'excellente musique. Les patineurs ont quitté le pavillon royal à 11 heures.

Le grand assortiment de coatings et Tweeds anglais, écossais et canadiens sera reçu dans quelques jours au grand magasin de la boule verte, rue Dalhousie. Le tailleur, qui a appris son métier à Chicago, et qui est de première capacité, se chargera de toutes les commandes qui seront données. Satisfaction garantie.

CHAPITRE II

On obtient un produit d'une telle puissance curative et tellement varié dans ses opérations qu'il n'y a pas de maladie ni d'indispositions qui puissent leur résister, avec cela qu'il peut être employé, sans danger par la femme la plus délicate, le plus faible invalidé ou le plus petit enfant.

"Des patients flottant entre la mort et la vie." Depuis des années, et abandonnés par les docteurs qui soignaient spécialement à maladie de Bright et autres maux des reins, du foie, de poitrine, ont été guéris: Des femmes rendues presque folles: Par la névralgie, la névrose, par le sommeil et diverses autres maladies incurables aux femmes.

Des personnes accablées par le rhumatisme: Inflammatoire et chronique, ou souffrant de scrofules! De l'érysiplé! Fluxions rhumatismales, impureté du sang, dyspepsie, indigestion, en un mot de toutes les maladies auxquelles est sujet le genre humain.

Ont été guéris par les Amers de Houlbon; on peut en avoir la preuve dans toutes les parties du monde connu.

Club Frontenac—Sortie régulière, jeudi 13 mars. Départ, de la nouvelle salle, 8 rue York (au-dessus de la station des pompes) à 8 h. p.m. Grande sortie aux flambeaux, jeudi 20 courant.

Par ordre E. E. LEMIEUX, Secrétaire du C. R. F.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Garra) Ottawa, 13 mars 1884.

George Cameron, accusé de désordre, est acquitté faute de preuve.

Un résident de la basse ville accusé de voies de fait, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Joseph Turcot, accusé de vente de boissons sans licence sur la rue Rideau, est acquitté faute de preuve.

John Brimmer, accusé de tenir une maison de désordre, est acquitté faute de preuve.

Joseph Bowen, accusé du vol d'une quantité de cuivre appartenant à M. Frederick, rue Rideau, est renvoyé en prison pour huit jours en attendant son procès.

AVIS SPECIAUX

Blé d'Inde, petit pois, pommes en canistre de 3lbs, 15c la canistre, chez

N. A. SAVARD.

J. L. Beaudry, maison de tailleur New-York, No. 523, rue Sussex. Pour un habillement de première classe, venez au No. 523, rue Sussex. Un magnifique assortiment de draps, tweeds anglais et écossais vient d'être reçu. Une visite est sollicitée.

Sirop des Enfants du Dr Godere—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Daicier et H. F. MacCarty, Ottawa.

OTTAWA, ONT., 10 JUILLET 1880. Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Elixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

PIANOS HEINTZMAN, cafés et droits, ORGUES-HARMONIUMS Bell et Karn, Tabourets, Couverts de Pianos, En vente chez WORKMAN, BUSH et Cie, 158, rue Sparks.

Un terrible accident—Hier après-midi, la police a été appelée en toute hâte à la gare du chemin de fer du Pacifique. On rapportait qu'un terrible accident venait d'avoir lieu et la foule arrivait de toute part. Les abords de la gare étaient encombrés, et il a été difficile pendant quelque temps d'avoir des détails. Finalement on a pu savoir qu'à l'arrivée du train, un grand nombre de voyageurs s'étaient portés avec un si grand empressement au restaurant Iroquois, situé en face de la gare, que les personnes présentes avaient cru à un accident. Tout s'est terminé heureusement. Le propriétaire de ce restaurant populaire est M. G. Gratton.

ENCAN

J'ai reçu instruction de vendre à l'enchère, au No. 110, rue Daly, JEUDI, le 13 du courant, tout l'ameublement de la mai occupée par M. George M. Sherwood, du département de la milice.

Tous les effets sont de qualité supérieure et complètement neufs.

Le tout sera vendu sans réserve. Vente à 10 h. Arg. comptant.

A. B. MACDONALD, Encanteur du gouvernement

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDougall & Cuzner

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHEAUDIERES, OTTAWA. Et à MATTAWA, P. Q. MCDUGALL & CUZNER 31 octobre 1883.

LA COMPAGNIE DU

Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres. Une diminution de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver; selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à s'occuper immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant, et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance. Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débiteurs garantis par les terres concédées, qui seront acceptés à dix pour cent de prime sur leur valeur au par, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences. Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg. Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montreal, 19 février 1884.—6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice

PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix coûtant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,

Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

ENCAN PUBLIC

MAISONS DE VALEUR Suite de MAISONS en Briques SUR LA RUE CLARENCE.

Seront offertes séparément ou réunies.

J'ai reçu instruction de vendre à l'encan sur les lieux, rue Clarence, les quatre excellentes maisons en brique, dont le nom de Terrasse Mandan, rue Clarence. Le Mardi 1er Avril prochain, A midi.

Conditions faciles qui seront annoncées le jour de la vente ou données à ceux qui en feront la demande au bureau du sousigné.

F. C. W. MACCUNAIG, 7 mars

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

Grand assortiment, les meilleurs tapis, et le plus bas prix en fait de

Relards, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte.

à la MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

Ottawa, 17 Déc. 1883.

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Ottawa, 3 janvier 1883.

PAUL T. C. DUMAIS, Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec. Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books). Bureau: 23 rue de l'Eglise, Ottawa.

J. A. POMINVILLE, BOUCHER,

Etal No. 14, Marché By, Ottawa.

A toujours à son Etal un assortiment complet de

Viandes de premier Choix, Telles que BEEF, MOUTON, VEAU, AGNEAU, LARD SALES, LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc.

A des prix qui défont toute compétition.

Une visite est sollicitée.

Ottawa, 23 mars 1883.

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Grippe, et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons. A vendre partout à 25 et 50c la bouteille. B. L. McGALE, Chimiste, Montréal.

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROS-EAU, Avocats des requérants.

Montréal, 14 novembre 1883.

Poudres de Condition d'Alexandex

BOULES POUR LES ROGNONS

ET AUTRES

MEDICINES CELEBRES

POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA:—C. STRATTON. Joins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célébrées dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. G. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, 0 Nov. 1882